

2 - Lancement de la démarche de prospective territoriale : Besançon 2030

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Revisiter Besançon 2020

Par délibération du 30 novembre 2006, le Conseil Municipal a adopté le projet de Besançon 2020. Cette vaste démarche de prospective et de réflexion stratégique a été basée sur une large concertation avec l'ensemble de la population, les forces vives de la société civile, les acteurs de la vie publique et du monde socio-économiques : il s'agissait en effet de réfléchir collectivement à l'avenir de la ville à quinze ans, et de définir les grandes valeurs, les orientations, les dynamiques qui devaient guider son développement.

Ce « projet de ville » constitue une ligne directrice pour l'action municipale sur la durée.

Le document de Besançon 2020 est construit autour de 3 parties distinctes :

1) Les enjeux et perspectives : ceux-ci constituent un diagnostic dynamique de la ville et le point de départ de la réflexion.

2) Les cinq orientations : Développer l'économie et l'emploi, parier sur les savoirs et la connaissance, parier sur la qualité de ville, conforter l'harmonie, s'ouvrir notamment à l'international.

Elles s'appuient sur un socle de valeurs que la Ville entend faire valoir et qui font sa singularité : la fraternité par la cohésion sociale, le travail par la création de richesses, la générosité par l'ouverture, la créativité par l'innovation, la responsabilité pour le développement durable.

3) Les leviers d'actions : ils sont la déclinaison concrète des orientations et constituent un réservoir d'idées qui doit servir de trame aux actions futures.

Il paraît utile aujourd'hui d'actualiser ce document cadre. De grandes évolutions contextuelles ont en effet marqué le territoire bisontin, mais aussi bien au-delà, le paysage français et mondial.

- Aujourd'hui, il faut prendre en compte les impacts de la crise économique et financière, dont peu d'économistes avaient prévu la gravité et la durée, les difficultés sociales durables qu'elle a fait émerger, mais aussi la crise des finances publiques, dont on commence à ressentir les impacts, tant pour les populations que pour les collectivités. Dans le même temps, la Révision Générale des Politiques Publiques, lancée en 2007 par le Gouvernement, bouleverse l'organisation de l'Etat déconcentré. La réforme territoriale, comme la réforme de la taxe professionnelle, modifient aussi le paysage institutionnel local.

- Sur le plan économique et social, la présentation régulière au Conseil Municipal de l'Analyse des Besoins Sociaux, fait bien ressortir les évolutions démographiques et économiques du territoire et leur traduction auprès de la population bisontine. De même, la crise écologique a mis en valeur des enjeux environnementaux forts tant à l'échelle globale qu'à un niveau local.

- Le territoire a évolué depuis 2006 et des enjeux majeurs contribuent à le redessiner, en matière universitaire, dans le domaine des transports, du développement économique, de l'aménagement urbain... A titre d'exemple, rappelons-nous qu'en 2006 l'inscription de Besançon au patrimoine mondial de l'UNESCO n'était qu'une belle idée. Nous sommes allés jusqu'au bout et nous en avons été récompensés le 7 juillet 2008.

- Trois ans après, de multiples chantiers sont ouverts et l'image de Besançon a profondément changé. Nous poursuivons nos efforts pour que ce changement soit durable et profite à tous.

On peut aussi évoquer l'arrivée de la LGV qui va modifier considérablement les enjeux du développement de notre territoire. Il constituera une vraie opportunité en matière de création de richesses, d'emploi et d'attractivité, qu'il convient de saisir en l'inscrivant profondément dans notre stratégie.

La montée en charge du Grand Besançon, la construction du SCOT et la nouvelle carte intercommunale nous incitent aussi à réfléchir au positionnement de la ville dans un territoire élargi, dans le cadre de partenariats existants ou à développer, pour porter une dynamique de développement renouvelée.

Ainsi, à l'aune de ces évolutions, le document «Besançon 2020» mérite une réactualisation. Alors même que le contexte est incertain, dans une période de crise des valeurs, il semble que nous ayons plus que jamais la nécessité de nous réinterroger collectivement sur l'avenir de notre ville, pour que les réponses à apporter aux évolutions soient réfléchies, concertées et anticipées.

Le moment est opportun pour prendre du recul. Evidemment, se lancer dans une démarche prospective n'implique nullement de perdre de vue les préoccupations quotidiennes des citoyens : l'emploi, le pouvoir d'achat, la tranquillité, la qualité de vie... Mais il est aussi du devoir des élus, toutes tendances politiques confondues, d'impulser les réflexions stratégiques, de penser l'avenir de leur territoire.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de relancer une démarche de réflexion pour actualiser notre projet de ville et disposer d'une feuille de route partagée, qui porte les ambitions de tous pour notre ville, au sein de l'agglomération.

II - De 2020 à 2030... actualiser et élargir

Il est proposé de procéder en deux temps :

1) Une actualisation de Besançon 2020 et la construction d'un socle commun partagé avec le Grand Besançon

Reprendre Besançon 2020, c'est d'abord repartir de valeurs qui fondent ce projet et des grandes orientations qui sont les nôtres. A ce titre, la démarche sera plus légère que celle entreprise pour Besançon 2020. Il est indispensable de mesurer si le portrait que nous avons dressé de notre ville est toujours d'actualité, en y incluant les facteurs de changement.

Ces questions, nous devons nous les poser avec notre Intercommunalité. Aujourd'hui, plus encore peut-être qu'en 2006, la Ville et le Grand Besançon évoluent et doivent évoluer ensemble, autour de synergies partagées, d'orientations et de valeurs communes, d'enjeux collectifs pour le développement du territoire (comme c'est déjà le cas en matière de tourisme, d'économie, de transports...).

C'est pourquoi il est proposé que la Ville et le Grand Besançon mènent cette démarche de concert, autour d'une vision du développement de l'agglomération, et à partir d'un socle commun d'orientations et de valeurs partagées, de défis à relever. Ce socle tiendra également compte du positionnement de l'agglomération bisontine dans son environnement.

Il incombera bien sûr ensuite au Grand Besançon, à la Ville de Besançon et aux communes qui le souhaiteraient, de le traduire dans leurs propres orientations et feuilles de routes. Pour la Ville de Besançon, l'actualisation de Besançon 2020 passera par l'analyse des documents d'origine, du contexte, d'un diagnostic des principales évolutions. Le Grand Besançon mènera en parallèle une actualisation de son projet d'agglomération et une redéfinition de ses politiques publiques à plus long terme.

2) Un élargissement de l'horizon temporel de prospective territoriale

Aujourd'hui, l'horizon 2020 n'apparaît plus suffisamment lointain pour construire une prospective territoriale ambitieuse. Il importe aussi d'éviter toute ambiguïté sur l'horizon temporel, en déconnectant les échéances de ce travail des futurs rendez-vous électoraux. Il est vrai aussi que l'aménagement d'une ville doit se penser sur au moins 15-20 ans. Car c'est aujourd'hui que nous concevons l'urbanisme de demain, que nous posons, avec le Grand Besançon, les bases des politiques d'habitat, de transport ou de développement économique sur le long terme. C'est aujourd'hui que nous devons apprécier les besoins en équipements publics (écoles, crèches, équipements sportifs et culturels...) pour les générations futures.

C'est pour cela que nous proposons de porter l'horizon de notre réflexion de 2020 à 2030. Par ailleurs, cet horizon permettra de s'intégrer, de manière cohérente, dans les différents schémas menés par nos partenaires sur différents périmètres (SCOT, Département, Région...) et d'y contribuer pleinement, en tant que capitale régionale, à la fois indissociable de son espace mais aussi porteuse de ses propres contraintes et de ses propres ambitions.

III - La construction de Besançon 2030 : les modalités proposées

Pilotage :

Pour favoriser l'articulation des démarches prospectives de la Ville et de l'Agglomération, il est proposé de s'appuyer sur un Comité de Pilotage commun, présidé par le Maire-Président, composé comme suit :

- Pour la CAGB : Mme CRABBÉ-DIAWARA, M. BAULIEU, M. BODIN, M. CONTOZ, M. DILLSCHNEIDER et M. DEMESMAY, M. GOVIGNAUX.

- Pour la Ville de Besançon : M. LOYAT, M. CYPRIANI, M. LIME, M. ALLEMANN et deux représentants de l'opposition municipale à désigner (propositions : M. GIRERD, Mme JEANNIN, M. GONON).

Un retour sur l'avancement des réflexions et une concertation seront organisées régulièrement auprès de l'ensemble des élus.

Moyens :

Il est proposé de s'appuyer sur l'expertise d'organismes spécialisés (DATAR, Laboratoire Théma...), de l'AUDAB (inscription au programme de travail 2012), mais en priorité sur la mobilisation des services Ville / CAGB. Le Pôle partagé Stratégie et Territoire assurera l'animation globale de la démarche.

Il est également proposé de faire appel à un cabinet extérieur. Celui-ci serait choisi par un groupement de commande à constituer entre la Ville et le Grand Besançon pour l'accompagnement, l'animation, l'appui méthodologique à la constitution du socle commun, dont le coût global est estimé à 70 000 € HT maximum, réparti également entre les deux commanditaires.

Les crédits (35 000 €) sont à imputer au chapitre 011.820.6042.20600.

Le calendrier prévisionnel proposé est le suivant :

- **Novembre 2011** : Lancement des démarches Ville et Grand Besançon.

- **Novembre 2011/Février 2012** : Travail sur l'**actualisation de Besançon 2020** à partir du diagnostic des principales évolutions et de la situation actuelle et esquisse d'un **premier socle commun** Ville - Agglomération.

- **2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2012** : définition d'un **socle commun** entre la Ville et la CAGB sur la base d'orientations stratégiques, en concertation avec les principaux acteurs territoriaux, d'experts partenaires et définition d'une vision commune sur les défis de 2030.

- **4^{ème} trimestre 2012** : déclinaison du socle commun approfondi au niveau plus spécifique de la Ville, **par l'élaboration de Besançon 2030**. Ces premiers axes de développement seront alors présentés à la population.

- **Novembre/décembre 2012** : Modification du document au regard des analyses et avis recueillis, rédaction de Besançon 2030.

- **1^{er} semestre 2013** : Validation et approbation du **socle commun final** par la Ville et la CAGB, **et de Besançon 2030 pour la Ville**.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le lancement de la démarche Besançon 2030, ses modalités de mise en œuvre et son planning prévisionnel

- valider la composition du Comité de Pilotage

- autoriser la constitution du groupement de commande entre la Ville et le Grand Besançon, approuver la désignation du Grand Besançon comme coordonnateur, autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement et tout acte y afférent.

«M. LE MAIRE : Ce rapport explique très bien la problématique. Vous vous souvenez que nous avons mis en place en 2006 un projet Besançon 2020, que parallèlement l'Agglomération a mis en place un contrat d'agglomération. Depuis les choses ont changé, l'environnement économique, la situation de la planète, tout cela a changé. Il y a eu la RGPP, il y a les réformes territoriales, des démarches de réflexion sont engagées par la Région de Franche-Comté, Franche-Comté 2040, par le Département du Doubs. Il faut donc actualiser nos documents de réflexion, le contrat d'agglomération et Besançon 2020 tout en veillant bien sûr que tout cela s'articule bien, s'emboîte bien avec les réflexions de la Région et du Département. Ce qui vous est présenté là c'est juste le lancement de la démarche. Il faut qu'il y ait une participation très importante des populations et je souhaiterais aussi que l'opposition municipale puisse participer, ce qu'elle n'avait pas souhaité faire la dernière fois. J'invite donc publiquement l'opposition municipale à partager cette réflexion puisqu'il est vrai que l'avenir de Besançon et de l'agglomération intéresse tout le monde et l'opposition municipale représente une partie de la population de l'agglomération et de Besançon. En tout cas je lance cet appel que j'avais déjà lancé en 2005 mais qui n'avait pas été entendu, à condition bien sûr, mais je pense qu'on peut faire ce vœu, que vous avez la volonté de construire quelque chose avec nous. Je pourrais détailler plus longuement mais je crois que le rapport est très complet.

M. Jean ROSSELOT : C'est important de tenter de relever le nez du guidon de temps en temps pour voir plus loin que le bout de son nez, je crois que c'est Gaston BERGER qui définissait la prospective en disant que c'était prévoir le présent.

Il est écrit dans votre rapport que la prospective c'est une chose, les problèmes quotidiens des gens, le logement, l'emploi, etc. c'est autre chose. Non, c'est en fonction d'une bonne prospective d'aujourd'hui que le mieux-être, le bien-être de nos concitoyens sera réel demain.

Ceci dit j'ai deux observations à faire, deux observations critiques, d'abord une de forme puis une de fond. Ne pensez-vous pas d'abord sur la forme que cette étude, que le contribuable bisontin financera, ne fait pas double emploi avec l'étude qu'a commandée le Conseil Régional sur Franche-Comté 2040 ? Vous allez me dire qu'eux c'est eux et que nous c'est nous mais comment ne pas comprendre qu'il y a quand même un lien d'intimité assez fort entre une étude sur l'avenir de la Franche-Comté et une étude

sur l'avenir de la capitale de la Franche-Comté. Je crains que, présenté sous cette forme à ce moment-ci, vous apportiez de l'eau au moulin de ceux de nos concitoyens qui, à juste titre souvent, ne supportent plus de voir les doublons, les redondances, les gaspillages d'argent public se succéder.

Le mot de mutualisation commence à imprégner tous les esprits des décideurs publics ou privés. On ne peut pas dire ici qu'on donne dans la mutualisation mais plutôt dans la dispersion et encore une fois sous le regard de tous nos concitoyens qui savent à quel point l'argent public deviendra de plus en plus rare et précieux. Mais ma principale critique sur le fond est la suivante : ne pensez-vous pas que ce dont on a besoin aujourd'hui ce n'est pas tellement de prospective mais de perspective ? Nous avons besoin d'un fil à plomb, d'un outillage intellectuel que vous ne fournissez pas à un moment pourtant où nos pays, où nos grandes villes sont percutées par la mondialisation et où tous les acteurs, tous les partis politiques, tous les décideurs comprennent enfin qu'ils ne devront plus céder à la facilité et à la démagogie. Ne croyez-vous pas que pour avancer, à un mois de ce prodigieux événement que va constituer le rétrécissement des distances dans la grande Bourgogne historique, Besançon-Dijon, Besançon-Belfort ce sera une ligne de métro, qu'il faille quand même sortir du discours d'étude ?

Que penseront ceux qui reliront votre interview, interview que vous avez donnée au supplément du BVV en 2006, supplément dans lequel au passage vous auriez dû nous laisser nous exprimer et on ne manquera pas l'occasion la prochaine fois de le faire, s'il faut on appellera les juges en renfort. Donc vous dites dans ce supplément numéro spécial hors série consacré à l'exercice de Besançon 2020 «dans l'Europe de demain les agglomérations qui pèseront sont celles qui feront le pari de l'intelligence», «Besançon vibre de ses 23 000 étudiants», ça ne suffit plus aujourd'hui, on n'est plus au seuil critique, Strasbourg c'est 50 000 ! Vous dites aussi «Besançon doit être une ville ouverte sur le monde», pour le moment c'est Dole qui prépare l'arrivée du TGV pour faire venir des touristes et des entreprises ! Que penseront ceux-là quand aujourd'hui ils voient la LGV qui est là, ils voient le PRES c'est-à-dire la fédération des deux universités des deux Bourgogne qui est en bonne santé, qu'ils voient deux régions deux agglomérations qui sont autorités organisatrices des transports donc quatre AOT en phase, qu'ils voient que vous avez enfin les outils institutionnels issus de la dernière réforme des collectivités locales et les encouragements de la plupart des grands élus, des grands exécutifs qui nous entourent, je pense au Maire de Dijon, qui vous disent «soyez Monsieur Rhin-Rhône», que penseront ceux-là en mettant en contraste ce que vous avez écrit et ce que vous faites ? Je veux vous dire, le devenir de Besançon et de son agglomération comme celui de la Franche-Comté, il faut que vous cessiez de le rêver, il faut que vous le fassiez.

Pour sortir du discours d'étude j'ai donné quelques idées qui seraient pour reprendre votre souci de jouer sur l'intelligence, l'université, la recherche, l'enseignement supérieur, etc. qu'avec les quatre autorités organisatrices des transports que je viens de citer et que cela aurait été somptueux de porter ça sur les fonds baptismaux le 11 décembre prochain, vous organisiez la mobilité des facultés aux nouvelles gares et des nouvelles gares aux facultés, que vous organisiez la mobilité avec quatre AOT qui sont en phase politiquement en plus, Philippe GONON est souvent intervenu sur la nécessité de valoriser la carte universitaire, il ne faut pas seulement le dire, il faut le faire. Là je vous donne une opportunité concrète de le faire, d'organiser la mobilité entre étudiants, enseignants, chercheurs et même jeunes entrepreneurs, des facultés aux gares et des gares aux facultés.

Attirer les touristes dites-vous ; pour être concret on a le cap devant nous, il ne faut plus qu'avancer. Dans votre rapport, c'est extraordinaire, vous dites qu'on a été récompensé en matière d'attractivité touristique par le classement à l'UNESCO. Oui mais permettez-moi hélas d'ajouter, et je ne dénigre pas Besançon, je m'en fais au contraire une douleur, récompensé mais aussi désavoué. Désavoué parce que l'élément central de l'affaire, c'est-à-dire le touriste, a voté avec ses pieds, enfin avec son taux de fréquentation, il y a donc un problème. C'est bien beau d'avoir été classé, je le rappelle Albi qui a été classé, à peu près comme nous a fait + 40 % et nous - 4 %.

Donc il y a à trouver un totem comme vous l'avait dit le sociologue lors de la journée des 4^{èmes} rencontres de la LGV, ça peut être une maison des deux Bourgogne parce que pour attirer les touristes encore faut-il avoir une résonance internationale. J'avais été sidéré l'année dernière aux 3^{èmes} rencontres de la LGV au musée Peugeot de Sochaux, d'entendre des experts internationaux nous

dire que Besançon, la Franche-Comté cela ne dit rien en Europe, en revanche des mots comme Alsace, Bourgogne ça a une résonance mais il faut exploiter le mot capitale historique. Nous étions la Bourgogne septentrionale, il ne faut pas avoir peur de se le rappeler. Dans une salle de la Mairie de Belfort, vous avez un immense tableau qui représente Reynaud de Bourgogne, donnant ses premières franchises à la Ville de Belfort. Il y a un capital à tirer de cela. Je m'arrête de temps en temps à la station autoroutière d'Ecot et quand je vois le succès incroyable que remportent ces deux malheureuses voitures, prêtées par le Musée Peugeot, qui sont dans le hall d'entrée de cette station, il y a toujours 20, 30, 40, 50 Espagnols, Japonais, Allemands qui les photographient, je constate qu'on n'a rien de ce genre. Vous avez autour de vous, je ne parle pas de nous, je parle des grands élus qui ont la même autorité que vous, des gens qui vous pressent, donc encore une fois ne rêvons plus comme vous le faites à travers le rapport que vous nous proposez. Notre avenir, faisons-le aujourd'hui dans cette époque d'incroyable mutation et de percussive par les autres pays qui nous entourent.

M. LE MAIRE : Ce qui est bien avec vous Jean ROSSELOT c'est que vous dites toujours les mêmes choses.

M. Jean ROSSELOT : Mais vous ne me répondez jamais sur le fond.

M. LE MAIRE : La tactique Rosselot est toujours la même : c'est faire penser qu'on dépense de l'argent pour rien. On a mis cela en place avec Éric mais je suis persuadé que si nous ne l'avions pas fait, vous nous auriez dit que nous manquons de vision, d'ambition, de perspective. Monsieur ROSSELOT ayez la correction de m'écouter et de ne pas m'interrompre toujours tout le temps. Je vous ai écouté patiemment même si ce que vous dites je vous l'ai déjà entendu dire au moins 10 fois. Je vous disais donc que si nous ne l'avions fait vous auriez repris exactement cet argumentaire pour dire qu'il fallait le faire.

Deuxièmement il ne s'agit pas d'une étude supplémentaire. Si vous aviez pris le temps de lire ce document, vous auriez vu qu'il s'agit effectivement d'avoir un appui à l'animation, un appui méthodologique à la constitution du socle commun puisque justement on dit qu'on va mobiliser en priorité les services de la Ville, de l'Agglomération et de l'AUDAB qui ont déjà ces études donc ne faites pas croire à la population de cette ville et de cette agglomération qu'on va dépenser de l'argent inutilement pour faire des études qui existent déjà puisque ce rapport dit exactement le contraire.

Quand d'autre part vous parlez de mutualisation, il ne vous a pas échappé qu'il y avait un socle commun entre la Ville et l'Agglomération et que nous mutualisons. Quant au reste, que puis-je vous dire si ce n'est que nous travaillons pour le pôle métropolitain Centre Franche-Comté. Il y aura bientôt une réunion, d'ailleurs vous n'en avez pas parlé ce soir parce que vous savez que ça avance, vos amis ont dû vous dire que nous avançons et qu'ils étaient d'accord là-dessus. Nous sommes aussi en train de travailler avec François REBSAMEN et nous ferons bientôt des propositions mais la période, vous comprenez, est un peu compliquée. Pour l'instant, nous travaillons sur des propositions. C'est pour cela que je ne veux pas vous répondre sur le fond parce que vous enfoncez un peu des portes ouvertes. Bien sûr qu'il faut qu'on travaille ensemble et c'est ce que nous faisons. Vous êtes perpétuellement un donneur de leçon, mais comment se fait-il que même les vôtres n'aient pas découvert vos immenses qualités, qu'ils ne vous aient pas porté aux plus hautes responsabilités de la politique où vous auriez pu faire profiter la région entière de toutes ces qualités que vous dites avoir.

Ce que j'ai dit en 2006 reste vrai et lorsque j'entends il y a quelques instants sur l'antenne d'une grande radio nationale les compliments sont faits sur cette ville, sa jeunesse, sur ce qu'elle réalise par des personnes qui sont arrivées il y a deux jours, je m'interroge sur les propos de Jean ROSSELOT, ou ils sont supérieurement intelligents ou alors il est complètement autiste. Je ne veux pas vous répondre ce soir sur le fond mais je ne rêve pas Monsieur ROSSELOT, j'avance et vous aurez prochainement des réponses à toutes les questions que vous vous posez et cette démarche que nous lançons, je le répète, si nous ne l'avions pas lancée vous m'auriez reproché de ne pas le faire. Nous la faisons donc, on dépense de l'argent non pas pour refaire des études qui existent déjà mais pour les actualiser, on va simplement, en faisant travailler nos services Ville/CAGB, le pôle partagé, Stratégie et Territoire avec Hervé BARIOULET et nous allons continuer à travailler. Le Directeur Général des Services de Besançon a rencontré le Directeur Général des Services de Vesoul, celui de Pontarlier, celui de Dole, celui de Lons-le-Saunier et on avance. J'ai peut-être omis de vous prévenir mais ça avance et je vais rencontrer à la fin de ce mois les

présidents de tous les exécutifs pour faire des propositions. Avec REBSAMEN et avec KRATTINGER on travaille, on ne rêve pas Monsieur ROSSELOT.

M. Jean-Marie GIRERD : Je vais essayer d'une part de faire un rappel un peu de cette démarche présentée aujourd'hui au Conseil Municipal, d'autre part vous donner mon approche de cette démarche, et enfin une certaine conclusion et des propositions plus précises. Un rappel, c'est que cette démarche a été présentée en Commission Prospective de la CAGB le 12 octobre. Deux rapports étaient présentés, un premier sur la prospective elle-même sur lequel j'étais d'accord et un deuxième qui à mon avis était prématuré et sur lequel il y a eu énormément de commentaires qui ont été plutôt négatifs. Certains de ces commentaires ont été pris en compte dans ce qui est présenté aujourd'hui, comme quoi l'opposition quelquefois fait de bonnes propositions, en particulier sur l'espace, sur le fait d'associer des organismes spécialisés, le coût global qui est passé de 90 000 € à 70 000 €, j'y reviendrai car je crois qu'on peut encore améliorer ce genre de chose. Voilà donc un peu la mise en situation de la démarche.

Par contre je vais venir sur le fond. Je tiens à rappeler ce que vous évoquiez dans Besançon 2020 et qui est important, c'est cet élément-là, la troisième vocation à ce que Besançon et le Grand Besançon consolident encore leur statut de capitale régionale et de métropole d'équilibre dans le grand Est de la France. Ce rayonnement doit ensuite servir l'ensemble de la Franche-Comté, l'ensemble des Franc-Comtois. Il n'est plus de développement possible aujourd'hui pour tous les grands enjeux stratégiques, université, santé, emploi, activités sans une ouverture sur notre environnement proche et international. C'est pourquoi sans excès de confiance mais sûrs de nos atouts, fiers de notre ville et de notre population, nous devons aujourd'hui ouvrir Besançon bien davantage. C'est la condition de notre dynamisme, j'y reviendrai tout à l'heure.

Ensuite il y a eu dans ce rapport 2020, je crois qu'il faut le mettre en perspective, un autre élément sur la métropolisation. Elle concentre hommes, richesses, innovations. Les spirales vertueuses de certains territoires s'opposent au déclin d'autres et le temps nécessaire à la croissance ou au déclin se réduit. Les villes les plus dynamiques et qui s'inscrivent dans la spirale vertueuse ont toutes une certaine taille que Besançon n'atteint pas aujourd'hui. Dès lors, l'option de coopération et du réseau s'impose ; c'est pour Besançon un enjeu de développement, construire avec d'autres villes un espace métropolitain et s'imposer comme une métropole d'équilibre entre Strasbourg et Lyon. Donc finalement le Gouvernement dans sa réforme territoriale a donné les éléments, les outils qui vont permettre de pouvoir répondre à cela. Voilà ce que je propose concrètement, je crois qu'il faut qu'on intègre cette prospective dans le pôle métropolitain constitué de Belfort, Montbéliard, Besançon, Dole, Dijon et Vesoul. Je crois que c'est important puisqu'une prospective sur 2030 ne peut pas se cantonner simplement à Besançon et au Grand Besançon et ça va permettre de mutualiser encore mieux. Vous évoquiez l'effort de mutualisation, je vous propose de mutualiser encore mieux, qu'on ait plus en dépensant moins.

D'autre part je crois qu'il faut aussi associer des structures existantes. Un effort a déjà été fait entre le 12 octobre et aujourd'hui mais là je vais vous proposer encore d'autres choses. Il y a d'une part par exemple le conseil économique et social environnemental régional qui a fait un certain nombre d'études, d'analyses qui sont très intéressantes et je crois qu'il faut le mettre dans la boucle ainsi que le CDP. Il existe des organismes, il existe des outils qui peuvent nous aider dans cette démarche. Enfin je dirais que depuis 2006, date de sa création, le pôle métropolitain doit être l'élément fédérateur et je vous demande donc de prendre le leadership de cette démarche en tant que Maire et Président de la CAGB au niveau des six entités que j'ai décrites tout à l'heure. C'est parce que j'ai une ambition pour la ville que je crois que vous êtes le plus à même de pouvoir y répondre.

Enfin je dirais que ce qui est important dans la démarche, c'est qu'on soit créatif, original et qu'on ait une ambition et à cet effet je crois qu'il faut absolument que l'on puisse prendre de l'ampleur par rapport à cette démarche 2030.

M. LE MAIRE : Je vous remercie pour votre proposition de prendre les commandes de cette démarche, j'y suis d'autant plus favorable que c'est ce que j'ai fait puisque c'est moi qui ai initié ces rencontres avec le Maire de Dijon, le Président de PMA et les maires franc-comtois dont on a déjà parlé donc je ne peux qu'être d'accord, c'est le rôle de la capitale régionale de le faire et c'est ce que je fais.

M. Michel OMOURI : Monsieur le Maire, vous dites qu'il est le devoir des élus toutes tendances confondues à impulser des réflexions pour l'avenir du territoire. Excusez-moi, c'est en campagne électorale qu'on définit un projet du territoire et pas l'inverse. Par pure stratégie de communication, vous souhaitez lancer une démarche de réflexion sur Besançon 2030. Pourquoi engagez-vous celle-ci alors que les orientations du projet Besançon 2020 ont été partiellement entreprises ? N'est-ce pas là pour reprendre la main politiquement par rapport au tramway ?

M. LE MAIRE : Je m'attendais à tout mais pas à cela.

M. Michel OMOURI : Je vous rappelle que pour les orientations Besançon 2020, vous avez lancé une grande consultation à travers des forums inter-quartiers auxquels environ 1 500 Bisontins ont participé, soit 6 500 réponses je crois. Pourquoi souhaitez-vous faire appel uniquement aux élus et à des experts d'organismes, DATAR ou AUDAB ? Pour ma part le meilleur expert pour connaître les besoins des habitants, ce sont les habitants eux-mêmes. On appelle cela des forces vives. C'est pour cela que je souhaite qu'on incorpore le conseil développement participatif, les associations de commerçants, les représentants des conseils de quartier, et j'en passe, dans le comité de pilotage où chacun pourra apporter sa contribution à Besançon 2030.

M. LE MAIRE : C'est ce qui va être fait bien sûr. Monsieur OMOURI, écoutez vous êtes un peu fatigant. Quand je dis qu'il s'agit de faire de l'animation un appui méthodologique, imaginez-vous un seul instant que l'agglomération va construire une prospective sans réunir le CLDP, qu'on ne va pas réunir effectivement le conseil économique social et environnemental, qu'on ne va pas réunir les conseils consultatifs d'habitant, mais vraiment vous nous prenez pour qui ? Quand vous me dites que je veux reprendre la main, je n'ai pas à reprendre la main pour une raison simple c'est que je ne l'ai jamais perdue, c'est déjà une bonne raison ! Et puis ce que je souhaite aussi vous dire c'est qu'entre 2006 où nous avons lancé Besançon 2020 et aujourd'hui vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, mais ça a beaucoup changé quand même. La crise que nous vivons aujourd'hui n'existait pas en 2006, la pauvreté et la précarité n'existaient pas en 2006. Est-ce que la conscience environnementale des populations en 2006 était ce qu'elle est aujourd'hui ? Est-ce que toutes les technologies qui existent aujourd'hui, les technologies nouvelles par exemple en matière d'économie d'énergie existaient ? On n'y pensait même pas. Est-ce que même en 2006 on imaginait ce que serait Internet aujourd'hui ? Heureusement que nous prenons cela en compte et heureusement qu'on change, et je le répète, si nous ne le faisons pas vous seriez le premier à critiquer. Je ne veux pas redire cela en permanence car chaque fois ça va être le même discours et c'est vrai que quelque part ça fatigue un peu l'assemblée. Enfin, on ne peut pas faire un rapport de 4 pages, le travail est fait dans les commissions.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, je pense que nous partageons tous la nécessité de mener on va dire des études prospectives par rapport au devenir de notre collectivité, par rapport à notre place dans cet environnement fluctuant. Par contre il me semblait qu'avant de passer à la prospective ou en tout cas à Besançon 2030 il aurait été intéressant qu'on fasse un arrêt et que vous nous présentiez de manière détaillée une évaluation concrète de Besançon 2020. Il se trouve que là on va s'engager vers Besançon 2030 sans faire ce bilan nécessaire, utile pour qu'on puisse en tirer à la fois des réflexions, des conséquences par rapport aux actions menées. Je le déplore Monsieur le Maire.

Je vais quand même revenir sur ce Besançon 2020 en particulier sur le troisième objectif, Jean-Marie GIRERD l'a évoqué il y a quelque temps, qui stipulait que «Besançon et la CAGB consolident le statut de capitale régionale, de métropole d'équilibre dans le grand Est». Ce rayonnement devait effectivement servir l'ensemble de la Franche-Comté et des Franc-Comtois, objectif ambitieux et très intéressant, très très intéressant. Un bilan nous aurait permis de savoir ce qu'il en est aujourd'hui. On a quand même lu plusieurs articles notamment dans La Presse Bisontine qui titrait il n'y a pas si longtemps que ça, en tout cas qui formulait une inquiétude par rapport à la place de Besançon en tant que capitale régionale. Est-ce que Belfort ne prend pas la main ?

Je vais revenir aux 4^{èmes} rencontres du TGV Rhin-Rhône. Là aussi quelques inquiétudes avaient été formulées notamment par le sociologue Jean VIARD et un certain nombre d'élus, d'acteurs économiques présents notamment de Bourgogne face au développement du Nord Franche-Comté, du Territoire de Belfort en particulier. Un certain nombre d'acteurs du côté de Dijon ont affirmé clairement lors

de ces 4^{èmes} rencontres du TGV que désormais ils ne regardaient plus vers Besançon mais plutôt vers le Territoire de Belfort, vers le Nord Franche-Comté et l'Alsace. Je dois vous dire que cela m'a fait mal par rapport à Besançon, par rapport à notre agglomération, par rapport à la capitale régionale. Se tourner vers le Nord Franche-Comté et tourner le dos à Besançon ça mérite quand même qu'on soit à la fois modeste et inquiet pour notre avenir.

Je n'ai pas terminé Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Un temps de respiration alors ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Oui tout à fait. C'est un sujet particulièrement important donc un temps de respiration est utile. Vous aviez lancé la première étude en 2006 ; 5 ans plus tard nous passons à une nouvelle étude pour 2030, de 2020 à 2030. Dans le même temps, la Région Franche-Comté lance une étude pour Franche-Comté 2040. Jean ROSSELOT l'a dit à l'instant, par souci de mutualisation, il me semblerait effectivement utile que nous ne gaspillions pas nos moyens, l'argent public se fait de plus en plus rare. Aujourd'hui encore on a annoncé un chiffre vraiment à la baisse, la croissance française qui était jusque-là annoncée à 1 % passe à 0,6.

M. LE MAIRE : C'est certainement la faute du Maire de Besançon.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je pense que face à cela un rapprochement avec la Franche-Comté serait particulièrement bienvenu pour éviter des doublons. La Franche-Comté lance Franche-Comté 2040, l'Agglomération et la Ville lancent Besançon 2030 ; il y a 5 ans on avait fait 2020 et j'ai peur que dans 5 ans on passe à 2040, donc pourquoi ne pas le faire dès maintenant ?

M. Jean-Marie GIRERD : Dans le cadre du pôle métropolitain qui est une structure et un outil qui n'existait pas en 2006 mais qui maintenant va permettre de favoriser ce genre de prospective, si l'on veut donner une consistance à ce pôle métropolitain il faut organiser cette prospective autour de ce pôle. C'est une proposition que je vous fais ; ça permettra d'avoir un projet porteur, commun et mobilisateur à ce grand Est entre Strasbourg et Lyon.

M. LE MAIRE : C'est exactement ce qui va se passer puisque le pôle Prospective, Stratégie et Territoire pilote aussi le pôle métropolitain.

M. Michel OMOURI : Je vais encore me répéter. On va interroger des experts pendant 27 mois et les forces vives pendant 6 mois. Si c'est pour présenter un projet déjà ficelé à l'avance, ce n'est pas intéressant et comme vous indiquez en plus que le monde a changé, eh bien pour gagner du temps je demande que dans le comité de pilotage vous intégrez un élu du Conseil Général, de la Région, pour venir donner leur vision des choses, que chacun ne travaille pas de son côté. Vous ne croyez pas ? Car on a l'impression que c'est la guéguerre entre vous, c'est à celui qui va annoncer le plus de projets alors je vous dis «pour gagner du temps, mutualisez».

M. LE MAIRE : No comment !

M. Pascal BONNET : Je vous ai entendu dire à quel point la situation du monde et de la France a pu changer depuis 2006 à travers les crises majeures qu'on a pu connaître et qui existent encore. Je ne peux pas m'empêcher de vous dire que dans ce contexte-là le Président de la République et le Gouvernement ont bien agi. Je reviens au sujet pour remarquer quand même qu'il y a, cela a été dit de la part de mes collègues, deux démarches, la démarche d'actualisation, d'évaluation de Besançon 2020 et la démarche Besançon 2030. Je rejoins ce qui a été dit sur le fait que Besançon 2030 aujourd'hui, alors que les choses ne sont pas encore structurées en terme de projet métropolitain ou déjà en terme d'espace Centre Franche-Comté que vous avez évoqué et que je préfère appeler moi Cœur de Franche-Comté avec nos partenaires plus proches du territoire, c'est peut-être aller un peu vite. Peut-être faudrait-il se concentrer déjà sur l'évaluation de Besançon 2020. De ce point de vue je constate qu'on est un petit peu dans la même situation que celle qu'on avait dénoncée en 2006, à savoir qu'à l'époque c'était une réflexion Ville qui ne participait pas tellement à un projet avec l'Agglomération alors qu'il y avait un projet

d'agglomération. Aujourd'hui il y a une démarche qui associe la Ville et l'Agglomération alors que pour 2030 on est au-delà de l'Agglomération, donc on est toujours un petit peu en retard d'un train.

Je reste sur Besançon 2020 pour rappeler quand même que pour l'Agglomération puisqu'on raisonne en terme d'agglomération aujourd'hui, la thématique centrale a été à un moment donné, et est toujours mais on n'en parle pas toujours le temps. J'ai entendu à un moment donné l'accent mis sur le temps puis après le temps on l'a un peu oublié et on y revient. Le temps c'était aussi en lien avec l'arrivée de la LGV donc on a refait un peu le lien entre les deux ces derniers temps mais on a quand même ce souci et ce sera un élément important d'évaluation parce que, comme l'a rappelé Jean-Marie GIRERD, la question de l'accueil de la LGV était quand même un élément central de ce projet de Besançon 2020. On a tous, ou pour la plupart, participé à ces assises qui ont été évoquées. On peut constater quand même que ça va beaucoup plus vite dans le Nord Franche-Comté et cela m'ennuie parce qu'on a été bien avant le Nord Franche-Comté ici à réfléchir sur l'accueil de la LGV et on est toujours quand même un petit peu en panne de ce point de vue-là.

Pour ce qui est de l'évaluation, il y a un élément qui a été mis en avant mais depuis très longtemps et évoqué très longuement en 2006, c'est notre déficit en emplois métropolitains supérieurs. Ça date de longtemps, on a toujours vu cet indicateur marquer la fragilité de Besançon, en particulier par rapport au Nord Franche-Comté. On n'en est pas encore à l'évaluation mais c'est un événement majeur ; est-ce qu'aujourd'hui on peut estimer qu'on a inversé la tendance et qu'on gagne en emplois métropolitains supérieurs ou non, en sachant très bien que l'arrivée de la LGV, comme ça a été dit à plusieurs reprises de longue date, c'est un atout mais ça peut être un peu un danger si ça fait partir les gens. L'objectif c'est de les faire arriver, je crois qu'on est tous d'accord là-dessus, donc il sera important de voir où on en est au niveau de cet indicateur et est-ce qu'on a, autant qu'on l'aurait voulu, exploité nos richesses de rayonnement, en particulier ce qui avait été évoqué à plusieurs reprises mais je ne suis pas certain que ce soit mis en place de façon assez structurée, la capacité que Besançon a à rayonner à travers les anciens élèves du CLA, de l'ENSM. Il y a des partenariats mais est-ce qu'on l'utilise assez, est-ce qu'il ne faudra pas penser à l'utiliser plus ?

Pour terminer, où là on sera à notre avis tous dans une démarche qui dépasse l'agglomération, dans une démarche métropolitaine, dans une démarche associant nos capitales régionales du grand Est, là encore ce qui a été dit par un participant le matin de ces Assises de la LGV, un partenariat plus approfondi entre nous tous, les régions et les capitales du Grand Est sur le plan développement touristique et attractivité touristique, donc là ça concerne le CRT, ça concerne aussi nos villes et nos Offices du Tourisme, l'objectif étant que si des touristes internationaux viennent en Bourgogne ou en Alsace on les fasse rester deux ou trois jours de plus en Franche-Comté parce que j'aime beaucoup ma région mais elle est moins connue que l'Alsace et la Bourgogne et l'objectif c'est que les gens y viennent.

Mlle Béatrice RONZI : Je voulais rassurer M. OMOURI concernant les forces vives de Besançon. Hier, lors de l'installation du 27^{ème} Conseil Bisontin des Jeunes les réflexions concernant l'avenir de la Ville de Besançon n'ont pas arrêté de fuser et c'est une des principales préoccupations de nos jeunes élus. Actuellement ils ont 12 ans, Besançon 2030 ils auront 30 ans, ce seront les futurs actifs de notre ville et le débat a énormément tourné sur ce qu'ils aimeraient voir dans 20 ans à Besançon et c'est pour ça qu'une commission Besançon dans le futur a été créée, que ces jeunes vont travailler pendant un an, donc bien au-delà de six mois, et je vous invite en octobre 2012 au Théâtre Musical pour venir voir l'étendue de leurs travaux, donc rendez-vous est pris.

M. LE MAIRE : C'est très bien Béatrice, bravo !

M. Éric ALAUZET : On a évidemment besoin d'une vision prospective pour avoir une perspective pour le coût à l'échelle de la Ville et de l'Agglomération. L'échelle de 20 ans qui est proposée est je pense une bonne échelle, on peut toujours mettre 5 ans de plus ou 5 ans de moins, je pense qu'elle est à l'échelle d'une génération politique, d'une génération d'habitants. Simplement il faudra quand même qu'on ait bien à l'esprit une échelle beaucoup plus lointaine et je ne parle même pas de 2040, je parle de 2050 et même du siècle. Il ne s'agit pas simplement de savoir comment on va faire venir les touristes ou comment ça va se passer entre Belfort et Besançon, mais voir dans quel état va être ce monde et dans quel état va être l'humanité et je crains que 2030 soit une échelle un peu courte pour qu'on prenne la dimension de ce qui

va se passer. Je pense notamment aux transferts de richesses et de personnes qui vont s'accroître et on ne balaie pas 4 siècles de domination de l'occident sur le reste du monde en simplement 30 ans de mondialisation. Il faudra beaucoup plus de temps que cela et ça va durer encore longtemps. On a donc intérêt à anticiper au-delà de 20 ans pour savoir ce que sera ce monde du point de vue des transferts des richesses et des populations puisque les migrations seront importantes et on a aussi à voir plus loin pour mieux connaître l'état de la planète au regard des défis climatiques et de la biodiversité. Voilà, donc 2030 est absolument une bonne échelle mais il faudra quand même qu'on ait un peu quelque part des éléments sur au-delà de ce que va être ce monde et cette planète.

M. LE MAIRE : C'était court mais précis et argumenté, comme quoi on peut parler très peu de temps et donner de bons arguments, cela n'est pas proportionnel à la longueur de l'intervention.

M. Philippe GONON : J'ai la chance de faire partie au niveau national d'une commission Economie d'un parti que vous connaissez je crois et les responsables de cette commission font régulièrement intervenir des spécialistes très pointus dans un certain nombre de domaines qui, je pense, pourrait vous intéresser dans le cadre de cette réflexion. J'aurais plaisir à partager avec vous ces réflexions notamment sur des thèmes qui étaient d'actualité ou dans votre réflexion 2020 mais qui le seront je pense encore plus dans votre réflexion 2030, le travail par la création de richesses, la créativité par l'innovation. Donc c'est avec beaucoup de plaisir que je partagerai ces réflexions dans ce groupe, simplement j'avais juste une petite observation sur sa constitution. Il y a deux membres de l'opposition et trois candidats ; serait-il possible d'élargir à trois candidats puisque vous faites appel à l'opposition et qu'apparemment il y a des volontaires...

M. LE MAIRE : Si c'est pour avoir des discours construits, oui.

Mme Martine JEANNIN : Pour faire plaisir à mon collègue Michel, témoignage d'une force vive : en tant que Bisontine de naissance, je dois dire que j'ai vu une certaine amélioration des conditions de vie dans mon Besançon natal. Nous habitons ma famille et moi le quartier Montrapon depuis 1954. Ma mère surtout était à Besançon pendant la guerre, pendant que mon père était prisonnier au stalag en 1942. Je voulais dire aussi que j'ai connu l'emploi à Besançon et malheureusement le chômage. Aussi je vois 2030 comme une ville qui ne pourra plus jamais retrouver ses grandes entreprises parce que nos emplois, enfin beaucoup d'entre eux, sont partis en Chine, et nous devons trouver très vite comment faire évoluer notre ville, notre région, nous devons nous placer sur d'autres objectifs. Les grandes entreprises n'existent plus et ça je le dis pour Mireille, Besançon devra se placer sur d'autres thèmes. Le tourisme, pourquoi pas, grâce à sa richesse historique et sa Citadelle de Vauban mais alors il faudra réfléchir à l'accessibilité. Pourquoi ne pas relancer l'horlogerie, nous sommes sur une terre d'horlogers qu'il faut impérativement développer en partenariat avec la Suisse. Et pourquoi ne pas utiliser toutes les ressources naturelles : le bois, l'eau, le rail circulant au centre-ville, mettre en avant nos écoles, notre université, notre hôpital, nos bus, nos savoirs faire ? Nous sommes des Bisontins volontaires et courageux, nous n'acceptons pas de recevoir de leçons car nous savons prendre des décisions. Je vois Besançon 2030 avec des quartiers où le mot bien vivre voudra dire véritablement quelque chose car entasser les gens les uns sur les autres sous prétexte de rentabilité ou sous prétexte de mixité n'est pas à mon avis ce qu'il faut faire. Attirer les entreprises cela veut dire quoi ? La question est de savoir ce que savent faire les Bisontins. Les Bisontins sont des gens solidaires qui n'acceptent pas de recevoir des leçons, je l'ai déjà dit, j'ai confiance dans la volonté des uns et des autres car en fait nous n'avons pas le choix. Nous devons évoluer, aller de l'avant et trouver des solutions. En 2030 j'espère que ma vision du futur sera insufflée par une petite voix qui dit mon envie de bien faire.

M. LE MAIRE : Très bien.

M. Patrick BONTEMPS : Je m'étonnais simplement de la part de Jean ROSSELOT et de Mireille PEQUIGNOT, l'une est actuellement Conseillère Régionale et Jean ROSSELOT l'a été auparavant, qu'ils confondent à ce point la Région et la Ville de Besançon, l'Agglomération de Besançon. Il me semble que le législateur depuis quelque temps a largement différencié les compétences des uns et des autres et qu'aujourd'hui il me semble normal que la Région de Franche-Comté qui est, par essence, une collectivité de stratégie d'aménagement du territoire bien entendu, ait sa prospective et que dans ce cadre-là la Ville et l'Agglomération de Besançon apportent leur contribution forte. Il me semble que ce sera d'autant plus

enrichissant si la Ville de Besançon, si l'Agglomération de Besançon réfléchissent à l'horizon 2030, peut-être comme le dit Éric un peu plus loin parce que je crois que dans le monde d'aujourd'hui, on doit avoir des visions plus lointaines, mais il me semble qu'au contraire c'est un atout très fort que nous ayons un positionnement et que nous puissions apporter dans le cadre de la réflexion de la Région ce que pense l'agglomération, comment elle voit son avenir.

Et puis Monsieur OMOURI, excusez-moi mais il n'y a pas besoin d'inviter des Conseillers Régionaux à la prospective de la Ville de Besançon parce qu'il me semble qu'ils y sont.

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI vous n'avez, me semble-t-il, plus la parole. Je vous demande d'approuver ce lancement et de valider la composition du comité de pilotage. Il y a deux membres de l'opposition et trois candidats. A partir du moment où vous venez pour travailler ça ne me gêne pas de mettre un membre de plus. Je pense que vous pouvez apporter des propositions constructives tout comme vos collègues M. GIRERD et Mme JEANNIN. Je n'aurais peut-être pas eu cette attitude avec d'autres mais là je pense que vous pouvez apporter une vision différente et c'est bien volontiers que je propose de mettre un membre de plus au comité de pilotage».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur. Pour ce qui concerne la composition du comité de pilotage désigne :

- pour la CAGB : Mme CRABBÉ-DIAWARA, M. BAULIEU, M. BODIN, M. CONTOZ, M. DILLSCHNEIDER, M. DEMESMAY et M. GOVIGNAUX

- pour la Ville de Besançon : M. LOYAT, M. CYPRIANI, M. LIME, M. ALLEMANN et, sur proposition de M. le Maire, trois représentants de l'opposition municipale : M. GIRERD, Mme M. JEANNIN, M. GONON.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.